

**Bon de réservations à retourner au Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat  
B.P. 53 - 24202 SARLAT CEDEX**

Joindre une **enveloppe timbrée** pour l'envoi des billets

Mme, M ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Tél ..... Mobile (pour vous joindre pendant le Festival).....

Mail :

Vous êtes titulaire d'une carte d'adhérent :  oui  non

<b>2022</b>		Tarif unique	Nombre de places	TOTAL
	Lundi 18 juillet	24		
	Mardi 19 juillet	18		
	Mercredi 20 juillet	30		
	Jeudi 21 juillet	24		
	Vendredi 22 juillet	30		
	Samedi 23 juillet	20		
	Dimanche 24 juillet	10		
	Dimanche 24 juillet	30		
	Lundi 25 juillet	18		
	Mardi 26 juillet	24		
	Mercredi 27 juillet	18		
	Jeudi 28 juillet	24		
	Vendredi 29 juillet	18		
	Samedi 30 juillet	24		
<b>JOURNÉE DES AUTEURS</b>	Dimanche 31 juillet	24		
	Lundi 1 <sup>er</sup> août	24		
	Mardi 2 août	18		
	Mercredi 3 août	24		

TOTAL : .....

Réduction 10% (4 à 6 spectacles ou votre carte d'adhérent) : .....

Réduction 15% (7 à 9 spectacles) : .....

Réduction 20% (10 spectacles et plus) : .....

Réduction 20% (enfants scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi...) : .....

TOTAL A PAYER : .....

Mode de règlement:

- Chèque à l'ordre du Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat
- Chèques Vacances
- Carte Bancaire :

N° Carte Bancaire . . . . .

Date de Validité . . / . .

N° Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte) . . .

Signature:

## Conditions Générales de locations

Ouverture pour les adhérents **du 27 au 28 juin 2022**  
Ouverture pour tous les spectateurs **le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022**

**Hôtel Plamon - Rue des Consuls - 24200 Sarlat**

### **\* Heures d'ouverture :**

Du 27 juin au 17 juillet 2022

Tous les jours, sauf le dimanche et le 14 Juillet : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Du 18 juillet au 3 août 2022

Tous les jours : 10 h - 12 h et 15 h - 19 h

La billetterie est ouverte sur les lieux de représentations 30 mn avant le début des spectacles.

**\* Par courrier, en utilisant le bon de réservations ci-dessus ou sur papier libre**, en précisant le titre des spectacles, les dates et votre compte détaillé. Joindre votre règlement et une enveloppe timbrée pour l'envoi de vos billets (8 jours avant le spectacle, vos billets seront conservés au bureau du Festival où vous pourrez les retirer).

Vous pouvez réserver avant le 27 juin 2022 mais votre réservation ne sera traitée qu'à l'ouverture de la location.

**\* Par téléphone au 05 53 31 10 83** : dès l'ouverture de la location avec votre carte bancaire.

### **\* Ouverture des portes :**

21 h 00 : Place de la Liberté

21 h 15 : Jardin des Enfeus (18 h 30 le 24 juillet)

20 h 30 : Sainte-Claire

18 h 30 : Jardin du Plantier

Les portes seront refermées une fois le spectacle commencé : tout retardataire se verra refuser l'entrée sans être remboursé.

### **\* Annulation du fait du Festival :**

Après 15 minutes de représentation, le spectacle ne sera pas rejoué et les billets ne seront pas remboursés.

Avant le lever de rideau, le spectacle sera présenté le soir même, ou le lendemain, au Centre Culturel et aucune place ne sera remboursée.

**\* Les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés.**

## Prix des Places

- Jardin des Enfeus : tarif unique 24 € (sauf le 23 juillet : 20 € et le 24 juillet : 10 €)
- Abbaye Sainte-Claire : tarif unique 18 € (sauf le 31 juillet : 24 €)
- Jardin du Plantier : tarif unique 18 €
- Place de la Liberté : tarif unique 30 €
- Les places à l'Abbaye Sainte-Claire et au Jardin du Plantier ne sont pas numérotées.

## Réductions

**Les réductions ne sont pas cumulables**

- Abonnements :
  - de 4 à 6 spectacles : - 10 %
  - de 7 à 9 spectacles : - 15 %
  - 10 spectacles et plus : - 20 %
- Groupes :
  - à partir de 10 pers. : - 10 %
  - à partir de 20 pers. : - 20 %
- Enfants scolarisés moins de 18 ans et étudiants : - 20 % sur présentation d'un justificatif.
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et apprentis : - 20 % sur présentation d'un justificatif.
- Groupes scolaires : se renseigner au 05 53 31 10 83.
- Carte d'adhérent (40 €) : - 10 %. Demandez-la au bureau du Festival.
- Presse non accréditée et professionnels du spectacle : - 10 % sur présentation d'un justificatif.